

crétaire d'Etat, est accusé d'être l'Auteur. Les témoins de ce dernier fait parurent ; & il fut décidé que l'attribution du Libelle à l'Evêque de Gloucester étoit une infraction du Privilège de la Chambre. Ce même jour encore le Chancelier de l'Echiquier ayant produit devant les Communes, de la part du Roi, le Numero XLV de la feuille intitulée le *Nord-Breton*, & le détail des poursuites faites contre le Sr. Wilkes, son Auteur, il y fut arrêté, à la pluralité de 273 voix contre 111, que cette feuille seroit brulée par la main du Bourreau, comme insolente envers le Roi, mensongere envers le Parlement, destructive de l'autorité législative, tendante à soulever le Peuple, à le détourner de la soumission aux Loix & à en aliéner le cœur de celui de Sa Majesté.

Pendant qu'on s'échauffoit pour l'affaire du Sieur Wilkes, dont le nom devient fameux dans l'Histoire de ce pays, Mr. Marten, ci-devant Secrétaire de la Trésorerie & Membre du Parlement, qui en avoit été diffamé, dit dans la Chambre, que Wilkes n'étoit qu'un scélerat & un menteur. Celui-ci envoya le lendemain un défi à Mr. Marten, & vers midi ils s'essayèrent à coup de pistolets dans le Hyde-Parc. Wilkes en reçut un obliquement au bas ventre ; la balle a été tirée, & il n'en reste nul danger pour lui. Les jours suivans jusqu'au 3. Décembre, qu'on fixa pour bruler publiquement le Numero XLV du *Nord-Breton*, la conduite du Sr. Wilkes a occupé les Seigneurs. Mais ce dernier jour, il y eut à la Bourse un concours prodigieux de gens du bas peuple. A peine l'Exécuteur de la Haute-Justice voulut-il mettre le feu à cette feuille, qu'on lui fit tomber la torche des mains ;